

RAPPORT ANNUEL PRO-SUD



R A P P O R T A N N U E L P R O - S U D



TABLE DES CONTENUS

MOT DU PRÉSIDENT	4	5. IMPLICATION CITOYENNE ET COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE	23
MOT DU MANAGER	5	5.1 eLo	23
1. MONITORING CARBONE ET ÉNERGIE	7	5.2 MINELL – MINETT NATUR AN ËMWELT LÉIER LAB	24
2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	8	5.3 YOU ARE THE BIOSPHERE	26
2.1 CARTE BIOCLIMATIQUE	8	5.4 MINETT MASH-UP : DE PODCAST	27
2.2 COOL NEIGHBOURHOODS	10	5.5 ÉTUDE OCDE	28
3. MOBILITÉ	12	5.6 EuroMAB 2024	29
3.1 MISSING LINKS	12	5.7 COMMUNICATION DIGITALE	30
3.2 NIGHT CARD SUD	14	5.8 JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ	32
4. RÉSILIENCE CLIMATIQUE, ALIMENTAIRE ET BIODIVERSITÉ	16	6. PRÉSENTATION ÉQUIPE, BUREAU ET COMITÉ	33
4.1 TUTTI-FRUTTI	16	6.1 ÉQUIPE	33
4.2 MAGASIN DE PRODUCTEURS	18	6.2 BUREAU ET COMITÉ	33
4.3 PROMOTION PRODUITS LOCAUX	20	7. PICTURE REPORT	34
		8. RAPPORT FINANCIER	43





Mot du président

Signée en 2023 par l'ensemble des Bourgmestres de notre région, la déclaration d'intention pour une réserve de biosphère Net Zéro Carbone constitue bien plus qu'un simple document administratif. Elle représente un symbole fort de notre engagement collectif, porté par chacune de nos communes et soutenu activement par le Département de l'Aménagement du territoire. Grâce à une collaboration étroite avec l'État, formalisée par notre convention, nous avons pu concrétiser nos ambitions à une échelle véritablement régionale, soutenues par des moyens financiers essentiels.

Notre étude sur le bioclimat dépasse largement le cadre d'une analyse scientifique. Elle incarne un appel à l'action collective, transcendant les frontières administratives. Face à des défis climatiques qui ignorent les limites géographiques, nous avons fait le choix de l'unité. Nos projets Interreg avec nos partenaires français, belges et néerlandais illustrent parfaitement cette philosophie. Ils démontrent que l'innovation naît de notre capacité à coopérer pour servir le bien commun.

Les réalisations présentées dans ce rapport annuel reflètent une conviction profonde : seule l'union de nos forces, de nos idées et de nos ressources, soutenue par un partenariat solide avec l'État, nous permettra de relever les défis de demain.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement exemplaire de notre équipe et l'implication sans faille des agents et des élus des communes membres. À tous ces artisans du Sud de demain, je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère. Ensemble, nous bâtissons un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Christian Weis,
Président du Syndicat PRO-SUD

Mot du manager

L'année 2024 marque un tournant décisif pour notre Réserve de Biosphère avec le lancement de l'ambitieuse mission Net Zéro Carbone. Cette initiative est le fruit d'une démarche collaborative locale et contribue activement aux objectifs européens 2050. Cette ambition s'enracine dans notre histoire : depuis les premières consultations citoyennes menées il y a six ans pour le dossier Man and Biosphere, en passant par le processus de Vision Territoriale, jusqu'à la déclaration d'intention signée par les élus en 2023.

Notre programme d'action continue à s'articuler autour d'axes clairs : développement urbain, mobilité, résilience climatique et alimentaire, monitoring carbone et énergie, participation citoyenne. Ces priorités émergent d'un dialogue constant avec nos parties prenantes et se concrétisent à travers des projets participatifs, comme MiNELL, récompensé par le Fonds National de la Recherche (FNR) ou des outils d'urbanisme comme la carte bioclimatique et le catalogue d'intervention Cool Neighbourhood.

Notre souhait 2025 : transformer chaque défi en opportunité grâce à une plateforme d'échange dynamique, alimentée par l'expertise scientifique, des projets européens et l'intelligence collective de notre forum régional.

Devenir une Réserve de Biosphère Net Zéro Carbone n'est pas qu'un objectif - c'est notre signature pour l'avenir. La région Sud s'affirme comme un laboratoire d'innovation où développement durable rime avec dynamisme économique.

Gaëlle Tavernier,
Manager du Syndicat PRO-SUD





1. MONITORING CARBONE ET ÉNERGIE

Objectif :

Aider les communes PRO-SUD à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Descriptif :

Une première étape de la « Mission Net Zéro » était amorcée en 2023 avec l'élaboration d'un programme d'action régional. Une démarche collaborative a été initiée associant documents stratégiques existants, consultations bilatérales avec les communes et la Klima-Agence, et conclusions d'un atelier régional en janvier 2024 réunissant acteurs communaux et étatiques. Le plan d'action a été validé par le bureau PRO-SUD le 28 février puis par le comité le 21 mars. Ce programme s'est concrétisé par le recrutement d'un coordinateur dédié en juin.

La gouvernance du projet s'est renforcée avec la constitution d'un comité de pilotage technique, où chaque collège échevinal a désigné ses représentants, et la tenue en avril de la première réunion conjointe avec les Klimaberoder de la région. Trois réunions d'échange avec les réunions des services écologiques se sont tenues pour discuter de sujets régionaux en lien avec le Pacte Climat ou pour présenter le potentiel des initiatives régionales tel que le projet « Reuse and Take Away » de l'Oekozenster. Toutes les communes membres se sont engagées dans la démarche en garantissant l'accès aux données énergétiques nécessaires, la participation aux réunions techniques, ainsi que le support de la mise en œuvre des actions identifiées :

- Un plan d'action énergie et la définition d'objectifs, de priorités et de mesures au niveau régional.
- Un cadre pour le monitoring carbone de la région (sur base des méthodes définies au niveau national).
- L'analyse des ponts entre disciplines et applications des outils développés tels que la carte bioclimatique et l'étude des maillons manquants du réseau cyclable régional.
- L'analyse des besoins de sensibilisation citoyenne pour encourager la mise en place des énergies renouvelables.

En parallèle, les institutions nationales accompagnent le projet en partageant leurs ressources (données, guides, études) et leur expertise pour supporter la région Sud dans l'atteinte des objectifs climatiques nationaux.

Partenaires :

- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du Territoire.
- Université du Luxembourg.
- Klima-Agence.
- Forum régional sud.

Prestataires :

- Zeyen+Baumann.

Période :

2050.

Perspectives :

Publier une série d'articles de sensibilisation à la décarbonation est en planification. De plus, PRO-SUD vise à mettre en place davantage d'ateliers en relation avec la thématique de la « Neutralité carbone ». Il est important de souligner que la contribution et l'implication des citoyens, entreprises et entités publiques sont essentielles pour que la balance carbone « penche du bon côté » dans un futur proche.



2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

2.1. CARTE BIOCLIMATIQUE

Objectif :

Fournir aux techniciens des communes du PRO-SUD des informations climatiques urbaines temporellement pertinentes, montrant les effets possibles du changement climatique attendu au niveau territorial. Cette analyse dresse un état des lieux de la température des îlots de chaleur et des corridors d'air frais. Les conclusions de l'analyse proposent des stratégies d'adaptations pour améliorer le développement urbain.

Descriptif :

L'étude climatologique a été réalisée pendant 18 mois. Les techniciens du Département de l'Aménagement du territoire ont intégré les résultats sur le portail public géoportail. Les conclusions ont été revues et validées avant d'être présentées au grand public lors d'une conférence de presse le 18 octobre 2025.

Partenaires :

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire –
Département de l'Aménagement du Territoire.

Prestataires :

- GEONET.
- Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST).

Période :

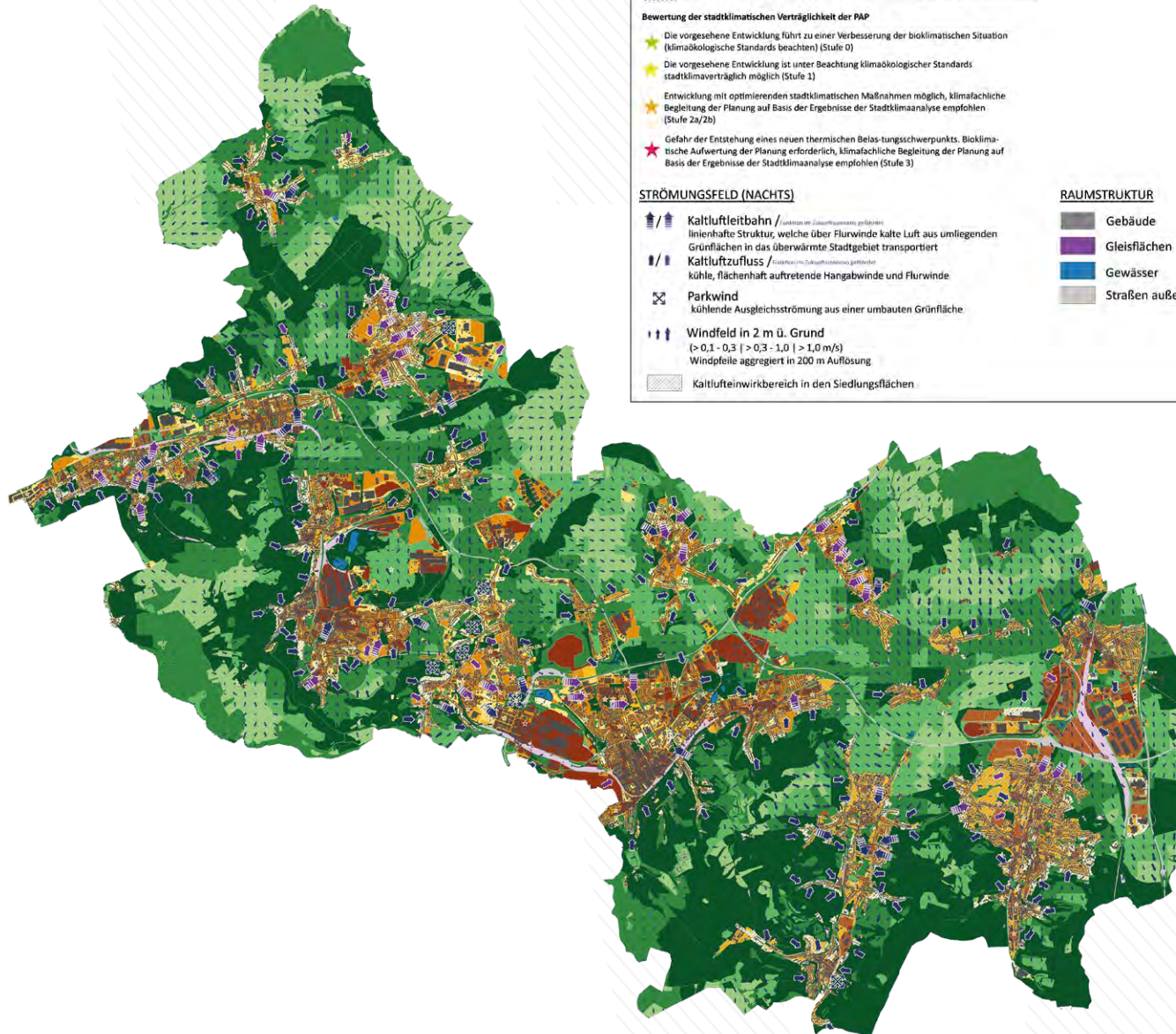
2023-2024.

Perspectives :

Accompagner les techniciens des communes dans l'analyse des résultats. Effectuer le lien avec le projet Cool Neighbourhoods.



Stadtklimaanalyse Luxemburg PRO SUD Planungshinweiskarte



STÄDTEBAULICHE ENTWICKLUNGSFLÄCHEN

Die städtebaulichen Entwicklungsflächen gingen in den Zukunftsszenarien in die Modellberechnungen ein. PAP Flächen > 5000 m² wurden hinsichtlich ihrer stadtklimatischen Verträglichkeit bewertet.

 bereits genehmigte Teilbebauungspläne PAP RaumPlus - Potentialflächen

Bewertung der stadtklimatischen Verträglichkeit der PAP

- ★ Die vorgesehene Entwicklung führt zu einer Verbesserung der bioklimatischen Situation (Klimakologische Standards beachten) (Stufe 0)
- ★ Die vorgesehene Entwicklung ist unter Beachtung klimaökologischer Standards stadtklima-verträglich möglich (Stufe 1)
- ★ Entwicklung mit optimierenden stadtklimatischen Maßnahmen möglich, klimafachliche Begleitung der Planung auf Basis der Ergebnisse der Stadtklimaanalyse empfohlen (Stufe 2a/2b)
- ★ Gefahr der Entstehung eines neuen thermischen Belastungsschwerpunkts. Bioklimatische Aufwertung der Planung erforderlich, klimafachliche Begleitung der Planung auf Basis der Ergebnisse der Stadtklimaanalyse empfohlen (Stufe 3)

STRÖMUNGSFELD (NACHTS)

- Kaltluftleitbahn / Leitbahn von Zuluftspalten gebildet
linienhafte Struktur, welche über Flurwinde kalte Luft aus umliegenden Grünflächen in das überwärmte Stadtgebiet transportiert
- Kaltluftzufluss / Ergebnis von Zuluftspalten gebildet
kühle, flächenhaft auftretende Hangwinde und Flurwinde
- Parkwind
kühlende Ausgleichsströmung aus einer umbauten Grünfläche
- Windfeld in 2 m ü. Grund
(> 0,1 - 0,3 | > 0,3 - 1,0 | > 1,0 m/s)
Windfeile aggregiert in 200 m Auflösung
- Kaltluftfeinwirkungsbereich in den Siedlungsflächen

RAUMSTRUKTUR

- Gebäude
- Gleisflächen
- Gewässer
- Straßen außerorts (unbewertet)

AUSGLEICHSRAUM
STADTKLIMATISCHER SCHUTZBEDARF

In die Bewertung fließen sowohl die nächtliche Kaltluftentstehung und Kaltluftströmung auf den Flächen, als auch deren Funktion als Rückzugsorte an heißen Tagen ein.

- sehr hoher Schutzbedarf
Der Erhalt der stadtklimatischen Funktion ist notwendig und prioritär. Bei Eingriffen in die Flächen ist die Erhaltung oder Verbesserung der jeweiligen stadtklimatischen Funktion (bspw. Kaltlufttransport, Verschattung) nachzuweisen. Bauliche Entwicklungen sind klimafachlich zu begleiten. Je nach Art, Lage und Größe des Vorhabens kann dies über eine fachliche Stellungnahme oder modellhafte Untersuchung erfolgen.
- hoher Schutzbedarf
Bei Eingriffen in die Flächen ist die Erhaltung oder Verbesserung der stadtklimatischen Funktion anzustreben (bspw. Kaltlufttransport, Verschattung). Bei baulichen Entwicklungen ist eine klimafachliche Einschätzung vorzunehmen, bei größeren Vorhaben kann eine modellhafte Untersuchung erforderlich sein.
- erhöhter Schutzbedarf
Bei Eingriffen in die Fläche ist auf die stadtklimatische Funktion zu achten (bspw. Kaltlufttransport, Verschattung). Bei größeren Vorhaben ist eine klimafachliche Begleitung anzustreben.
- kein besonderer Schutzbedarf
Die Flächen weisen für den derzeitigen Siedlungsraum keine besondere stadtklimatische Funktion auf. Eingriffe sollten nur unter Berücksichtigung der grundsätzlichen Klimafunktionen erfolgen.

WIRKRAUM
STADTKLIMATISCHE HANDLUNGSPRIORITÄT

Die Bewertung beruht in bewohnten Gebieten hauptsächlich auf den Schlafbedingungen (nächtliche Überwärmung und Kaltluftfunktion), in unbewohnten Gebieten vorrangig auf der Aufenthaltsqualität im Außenraum. Grundsätzlich wird die Einhaltung klimakologischer Standards in allen Flächen empfohlen. Die Bewertung soll eine Hilfestellung geben, in welchen Flächen Maßnahmen zur stadtklimatischen Anpassung besonders wichtig und bevorzugt anzugehen sind. Daraus ergibt sich explizit keine Reihenfolge der Maßnahmenumsetzung in den einzelnen Flächen.

- Handlungspriorität 1 Handlungspriorität 2
Maßnahmen zur Verbesserung der bioklimatischen Situation sind notwendig und je nach ihrer Wirksamkeit zu priorisieren. Im Bestand ist die Möglichkeit entsprechender Maßnahmen zu prüfen. Es sollte keine weitere Verdichtung (insbesondere zu Lasten von Grün-/Freiflächen) erfolgen. Freiflächen sind zu erhalten und der Vegetationsanteil sollte erhöht sowie möglichst Entsiegelungsmaßnahmen durchgeführt werden. Ausreichend Ausgleichsräume sollten fußläufig gut erreichbar und zugänglich sein.
- Handlungspriorität 3 Handlungspriorität 4 Handlungspriorität 5
Maßnahmen zur Verbesserung der bioklimatischen Situation werden empfohlen. Je nach Tag- bzw. Nachtsituation ggf. zusätzliche Begrünung und Verschattung sowie Entsiegelung oder Verbesserung der Durchlüftung notwendig. Freiflächen sollten erhalten und möglichst eine Erhöhung des Vegetationsanteils angestrebt werden.
- Handlungspriorität 6 keine vorrangige Handlungspriorität
Die günstige bioklimatische Situation ist auch bei allen baulichen Entwicklungen möglichst zu erhalten oder zu verbessern. Klimakologische Standards sind dabei einzuhalten (Bäume, Begrünung, geringe Versiegelung usw.).

Bearbeiter von: Kathy Broux, Lari Gilling und Flora Heiner	Meteorologische Randbedingungen: Bodenfeuchte: 80 % Wetterlage: wechselnd (D9 biswiegend) Basistemp.: 21,08 (Sommermittelswert)	Verwendetes Modell: FTFA36-3D Horizontale räumliche Auflösung: 5 m Anmerk.: aus FTFA36-Modellierung für historische Klimadaten mit Luftwärmung (2023) in 75 m Auflösung
--	--	---

Maßstab: 1:30.000 (im A4-Format)
Koordinatensystem: LLREF Luxemburg TM (EPSG: 2169)

0 1 2 Kilometer

N
Kartenstellung: Rev00, 20. Juni 2024

Die Planungshinweiskarte Stadtklima zeigt die auf das Schutzgut "Mensch" ausgerichtete klimatische Bewertung des Siedlungs- und Ausgleichsraums in der Region Luxemburg PRO SUD für eine sommerliche Strahlungswetterlage und leitet daraus allgemeine Planungshinweise ab. Es handelt sich hierbei um klimafachliche Abwägungsmaterialien. Die Bewertung kombiniert die Tag- und Nacht-Situation und berücksichtigt die heutige Situation sowie die Auswirkungen des Klimawandels in zwei verschiedenen Szenarien für die Periode 2020 - 2060. Priorität erhalten dabei die Hitze-Belastungen bzw. Ausgleichsfunktionen der jetzigen Situation. Für detaillierte Informationen und Bewertungsgrundlagen sollten die Einzelbewertungen für die Tag- bzw. Nachtsituation sowie die Klimadatenreife und auch die Modell-Ergebnisse der einzelnen Klimaparameter selbst herangezogen werden. Für die städtebaulichen Entwicklungsflächen wird in den PAP Flächen die geplante Bebauung dargestellt. In den RaumPlus-Potentialflächen ging die Bebauung nur als statische Verteilung in Raum ein, kann somit nicht abgebildet werden. In allen anderen Flächen wird die aktuelle (2022/2023) Baustruktur abgebildet.

im Auftrag von: Region Pro-Sud Luxemburg
 Syndicat PRO-SUD
 14114 Esch-sur-Alzette

Große Plakatzelle E-z
 2024, November
 Druckdatum:
 14.05.2024 10:53:00
 Email: info@pro-sud.lu

2.2. COOL NEIGHBOURHOODS



Cool Neighbourhoods

Objectif :

Ce projet, soutenu par le programme européen Interreg Europe du Nord-Ouest, vise à répondre aux risques pressants liés aux îlots de chaleur et à améliorer la qualité de vie dans les quartiers à risque.

Descriptif :

Cool Neighbourhoods se concentre sur la lutte contre ces risques thermiques à un niveau très local. L'équipe PRO-SUD a participé à trois réunions du consortium : à Lille pour le Kick-Off meeting, à Middelburg en juin et Anvers en septembre. Les réunions forment les partenaires du projet à travailler collaborativement sur les actions et développement d'outils tels que :

- La mise en œuvre d'un programme de formation et des plans de quartier visant à réduire le stress thermique et à améliorer la qualité de vie.
- Le développement d'un « indice de qualité de vie » pour quantifier l'impact et permettre la comparaison des quartiers pour les interventions futures.
- La préparation de la mise en place de projets pilotes « démonstrateurs ».

Le projet s'appuie également sur les connaissances et les outils acquis dans le cadre d'autres projets européens tels que l'ancien projet « Cool Towns » et le projet « Nature Smart Cities » pour atténuer le stress thermique.

Partenaires :



Prestataires :

les communautés de neuf zones pilotes aux Pays-Bas, en Belgique, en France et au Luxembourg. Des décideurs politiques, des techniciens et un éventail d'experts de douze partenaires européens travaillent ensemble dans ce projet dans un processus de co-création.

Période : 1^{er} janvier 2024 – 30 juin 2027.

Perspectives :

- Collaboration avec la Ville de Differdange pour tester des outils développés dans le cadre d'un projet pilote de mur végétal en centre-ville.
- Accueil du consortium en collaboration avec la Ville d'Ettelbruck.
- Organisation de formations pour les techniciens de la région PRO-SUD.
- Analyse satellite régionale de la capacité de capture de CO₂ (calculée en fonction du nombre d'arbres).



3. MOBILITÉ

La mobilité, pilier essentiel de la décarbonation au Luxembourg, nous a conduite à nous concentrer sur l'axe de la cyclabilité. Depuis un premier état des lieux en 2019 jusqu'à une analyse en 2024 du réseau cyclable régional du point de vue des utilisateurs, des défis majeurs subsistent : manque de continuité et de sécurité, notamment pour les débutants, absence de liaisons intercommunales et coexistence complexe avec un réseau autoroutier dense.

3.1. MISSING LINKS

Objectif :

Promouvoir la fluidité régionale en accompagnant l'optimisation du réseau cyclable pour encourager l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail.

Descriptif :

En 2023, dans le cadre de la campagne « Mam Vélo op d'Schaff », une enquête a été réalisée, suivie en 2024 d'interviews qualitatives et de trois groupes de travail organisés avec des citoyens à Dudelange, Esch-sur-Alzette et Differdange.

Une conférence sur le sujet a été organisée le 27 juin au Musée FERRUM, en collaboration avec la commune de Kayl dans le cadre de leur exposition Vélo Cité. Des représentants du ministère de l'Aménagement du territoire et des cyclistes ont notamment présenté leurs points de vue sur la transition des transports urbains.

En octobre, les résultats des consultations et du travail sur le terrain ont été synthétisés dans une cartographie des maillons manquants puis présentés aux techniciens des services mobilités des communes.

En complément, des avis sur les priorités des chaînons manquants ont été collectés, venant enrichir les différentes études déjà menées par les communes.

Partenaires :

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire –
Département de l'Aménagement du Territoire.
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics.

Prestataires :

PRO-VELO.

Période :

2023-2025.

Perspectives :

Présenter aux services de mobilité une vue d'ensemble des initiatives communales ayant un impact sur la fluidité régionale du réseau cyclable.

Tirer parti de la plateforme régionale pour rassembler les associations impliquant les citoyens, afin de poursuivre le travail de sensibilisation de manière concertée et en collaboration avec les utilisateurs des pistes cyclables.





3.2. NIGHT CARD SUD

Objectif :

Réduire les risques d'accidents pendant les weekends tout en encourageant l'utilisation des transports en commun (réduction de la consommation de CO₂).

Description :

Depuis 2008, le service Night Card Sud est mis à disposition des résidents de huit communes de la région du Minett. Ce service permet aux citoyens du Sud de bénéficier d'un accès gratuit à Night Rider, un taxi-bus nocturne opérationnel pendant les weekends. La convention régionale conclue entre PRO-SUD et Sales-Lentz offre plusieurs avantages :

- **Flexibilité :** Les titulaires de la carte peuvent utiliser le service de transport à la demande, quel que soit le point de départ ou d'arrivée parmi les communes participantes.
- **Rationalisation administrative**
Les frais sont subventionnés par le ministère des transports à hauteur de 1,5 € par habitant et de 1500 € de forfait.

Cependant, afin de se conformer à la nouvelle réglementation européenne sur le RGPD, l'heure est venue à cette convention régionale d'être résiliée. Les huit communes concernées peuvent, pour poursuivre leur soutien au service Night Rider, signer un nouveau contrat directement avec la société de transport.

Rappelons qu'entre 2008 et décembre 2024, cette convention a permis la réalisation de plus de 102 000 trajets (102 216 trajets) effectués par près de 10 500 habitants de la région de la Minette (10 498 utilisateurs). Parmi ces trajets, 60 % étaient à destination de Luxembourg-Ville, 20 % dans la région Sud, et 20 % vers d'autres destinations à travers le pays, en moyenne. Les jeunes de moins de 27 ans étaient majoritaires parmi des utilisateurs de la Night Card Sud.

Partenaires :

8 communes de la région du Minett (Kayl, Bettembourg et Kaërleng se sont retirées de la convention en 2015 et 2017).

Prestataire :

Sales-Lentz.

Période :

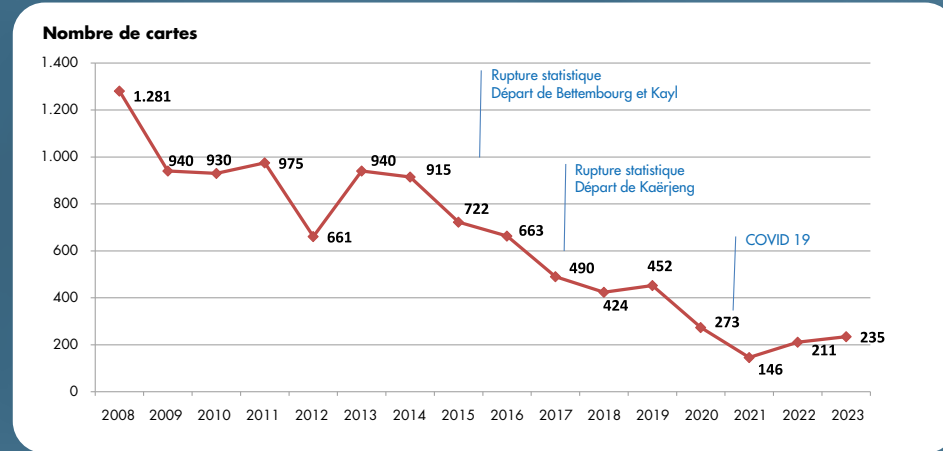
La convention régionale existait depuis 2008 et a été résiliée au 1^{er} janvier 2025.

Perspectives :

Chaque commune a la possibilité de continuer à soutenir le service Night Rider à partir du 2 janvier 2025 en concluant une convention individuelle avec la société de transport.

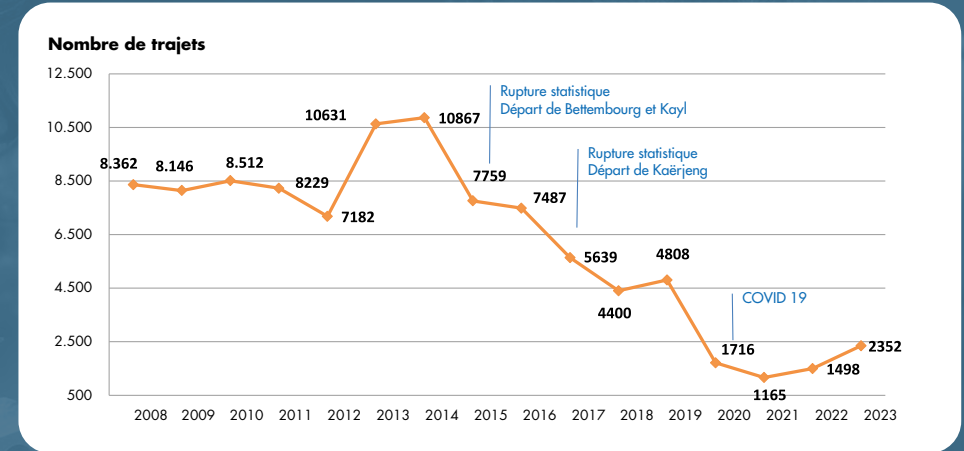
Nombre de cartes Night Card Sud utilisées depuis 2008 dans la région Sud

Source : Sales-Lentz



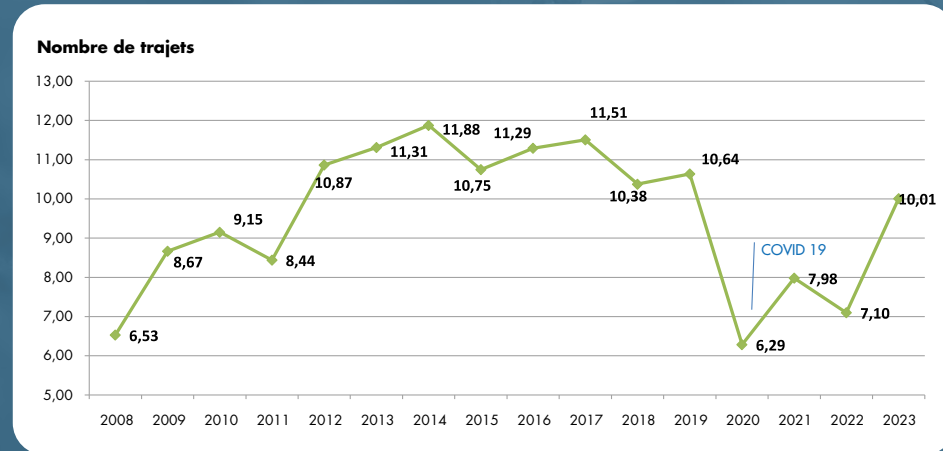
Nombre de trajets effectués avec la Night Card Sud depuis 2008 dans la région Sud

Source : Sales-Lentz



Nombre moyen de trajets par carte Night Card Sud depuis 2008 dans la région Sud

Source : Sales-Lentz



4. RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ALIMENTAIRE ET BIODIVERSITÉ

En 2024, notre engagement en faveur de l'alimentation s'est traduit par des actions concrètes axées sur la promotion de produits locaux de qualité et de saison et sur l'accompagnement des producteurs pour soutenir et dynamiser leurs initiatives.



4.1. TUTTI-FRUTTI

Objectif : Le projet Tutti Frutti vise à promouvoir les vergers communaux de la région Sud en tant qu'espaces de biodiversité et de collecte libre. Il permet ainsi de lutter contre le gaspillage alimentaire et de renforcer le lien entre les citoyens et leur patrimoine naturel.

Descriptif :

Depuis son lancement en 2021, Tutti Frutti a permis de recenser et de cartographier environ 80 vergers publics dans les communes du PRO-SUD. Ces vergers regroupent plus de 2 600 arbres fruitiers. La carte interactive en ligne, lancée en 2022, a rendu ces vergers accessibles à tous. Elle a été enrichie par des actions de communication et de sensibilisation, notamment via l'opération Gielt Band menée par le ministère de l'Agriculture et les ateliers éducatifs du programme MiNELL. En 2023, une signalétique uniforme en matériaux durables a été installée aux entrées de plusieurs vergers, pour faciliter le repérage. Des codes QR offrent aussi des informations supplémentaires.

En 2024, la webcartographie a enregistré près de 7 400 vues, avec un pic en septembre. Cette année, la commune de Pétange a également ouvert au public un verger supplémentaire à Lamadelaine, comprenant 54 arbres fruitiers, désormais référencé sur la *carte interactive*.

Partenaires :

- les communes du Syndicat PRO-SUD.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.
- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du Territoire.

Période :

Démarré en février 2021, le projet est désormais opérationnel avec une vocation de pérennisation.

Perspectives :

Pour continuer à valoriser ces espaces, plusieurs actions sont prévues :

- Maintenir une campagne publicitaire annuelle pour encourager la fréquentation des vergers.
- Proposer des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité et à l'importance de l'autosuffisance alimentaire.
- Mettre à jour la plateforme webcartographique avec des photos saisonnières, renforçant ainsi la visibilité des vergers au fil de l'année.

Ces initiatives visent à faire des vergers communaux des lieux d'échange, d'apprentissage, et de ressourcement pour les habitants, contribuant ainsi à un équilibre harmonieux entre les zones urbaines et naturelles.



Verger Esch-sur-Alzette (Place des Franciscains) © Syndicat PRO-SUD

4.2. MAGASIN DE PRODUCTEURS

Objectif :

Favoriser le développement d'une économie locale dynamique en créant un cadre d'échange entre les producteurs et les parties prenantes. Cette initiative vise à renforcer et optimiser les circuits courts au sein de la région.

Descriptif :

Cinq producteurs-artisans du Sud se sont engagés à créer le premier magasin de produits locaux au sein de la Minett UNESCO Biosphere. Cette initiative émerge des actions de sensibilisation menées par PRO-SUD sur la consommation locale et l'économie circulaire, ainsi que du soutien de la commune de Käerjeng.

Les étapes clés de 2024 pour la réalisation de ce magasin pilote dans la région de la Minette :

11.05.2024 : Les producteurs sollicitent le soutien du nouveau comité PRO-SUD pour leur projet.

11.06.2024 : Un sondage auprès des communes révèle que sur six réponses reçues, trois municipalités soutiennent activement l'initiative.

10.07.2024 : Rencontre entre les membres du Bureau et les producteurs à la ferme Pretemer Haff.

22.07.2024 : Réunion entre le Bourgmestre de Mondercange et les producteurs.

24.09 et 03.10.2024 : Les Ministres de l'Environnement et de l'Économie reçoivent le Bureau et les producteurs pour examiner les possibilités de subventions pour l'aménagement du magasin.

08.10.2024 : Accès à « Localyze », un cadastre du commerce permettant des analyses statistiques de la zone de chalandise.

23.10.2024 : Début de l'analyse des statuts de la coopérative par une fiduciaire.

Partenaires :

- Ministère de Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du Territoire.
- Cinq producteurs-artisans de la Minett Biosphere et des alentours.
- Commune de Käerjeng.

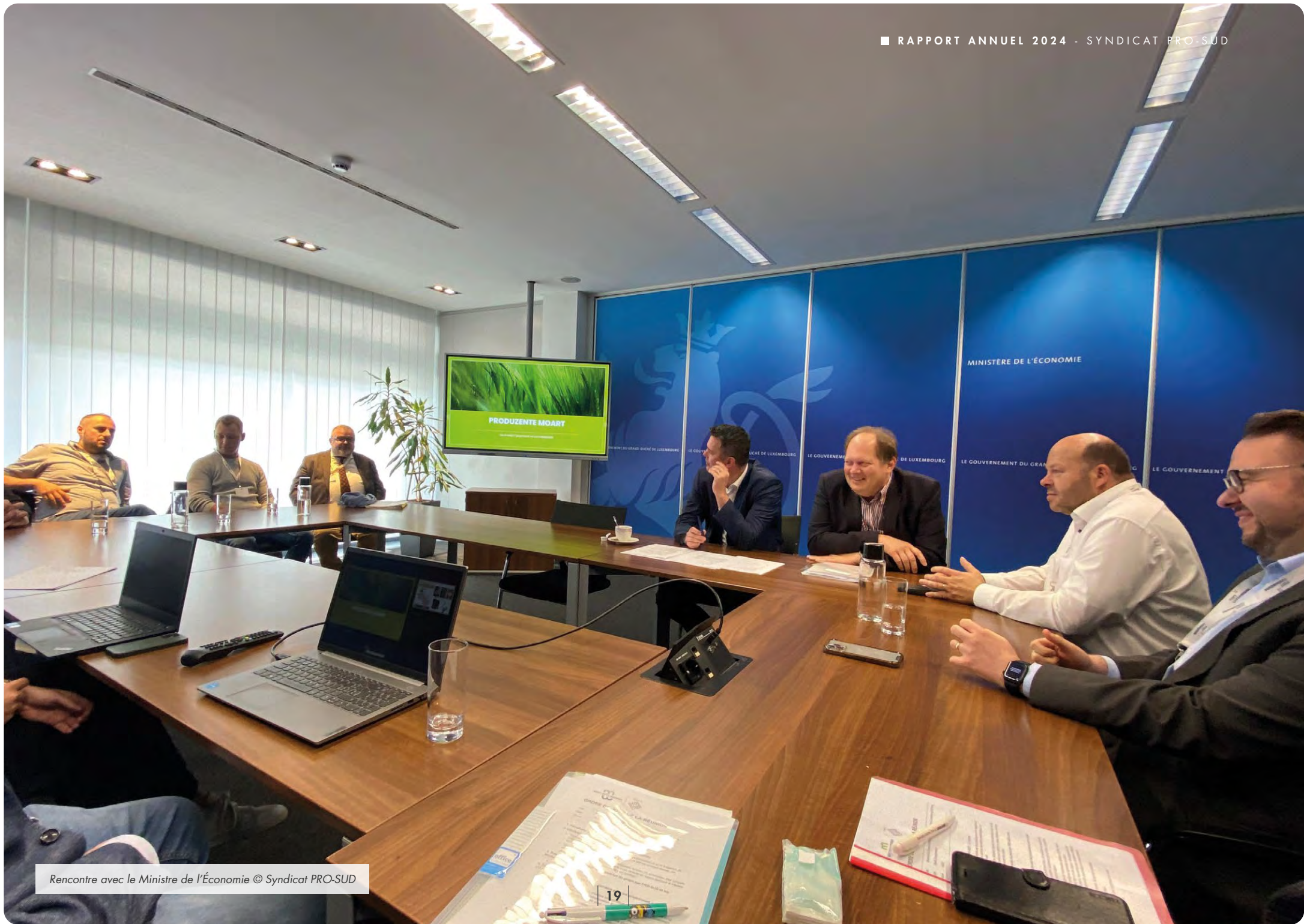
État d'avancement :

Confiants dans la viabilité économique de leur projet et encouragés par les retours positifs lors des rencontres avec les autorités étatiques, les producteurs s'engagent à finaliser la création de leur coopérative et à soumettre une demande de subvention auprès du ministère de l'Économie.

Après avoir accompagné ponctuellement les producteurs tout au long de l'émergence de ce projet, nous aspirons désormais à établir un partenariat permettant au magasin, s'il s'ouvre, de devenir un ambassadeur de la Minett UNESCO Biosphere.



Rencontre Bureau PRO-SUD-Producteurs (Ferme Pretemer Haff)
© Syndicat PRO-SUD



Rencontre avec le Ministre de l'Économie © Syndicat PRO-SUD

4.3. PROMOTION PRODUITS LOCAUX

Objectif :

Apporter une visibilité territoriale et un soutien à la commercialisation de produits locaux de qualité, qu'ils soient nouveaux ou existants, tout en mettant en avant les valeurs de traçabilité, de respect de la nature et d'attachement au territoire.

Descriptif :

En 2024, la marque « **Mmmh...Minett!** » a continué à servir d'outil de promotion pour un miel de la région dont les abeilles butinent dans une zone Natura 2000 entre Differdange et Esch-sur-Alzette. Cette initiative, lancée en 2022, vise à mettre à l'honneur des spécificités du territoire et favorise la commercialisation d'articles emblématiques de la région.

En adoptant la marque pour le renouvellement de ses étiquettes, cet apiculteur a renforcé la visibilité territoriale de ses pots de miel, vendus notamment aux marchés d'Esch-sur-Alzette les vendredis matin, de Dudelange les jeudis matin, et tous les 3^e dimanches du mois de mars à novembre à Luxembourg-Ville au Glacis.

La participation à des événements locaux tels que la Journée de la Biodiversité 2024, organisée en partenariat avec l'ANF et la Ville d'Esch-sur-Alzette, a également permis de promouvoir auprès du public, une gamme diversifiée de produits locaux. A cette occasion, du matériel de sensibilisation dédié à la promotion des produits locaux a été élaboré.

Partenaires :

- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du Territoire.
- Apiculteurs de Differdange (Evelyne et Marcel Zoller).
- Administration de la Nature et des Forêts (ANF).
- Ville d'Esch-sur-Alzette.

Période :

Pérenne.

Perspectives :

L'objectif est d'élargir la portée de la marque « **Mmmh...Minett!** » en l'associant à un éventail plus diversifié de produits régionaux, bien que cette démarche reste un défi difficile. La reconduction du marché lors de la **Journée de la Biodiversité** est envisagée, afin de continuer à renforcer les liens directs entre producteurs et consommateurs.

Par ailleurs, le **concours de pâtisserie** sera revisité pour proposer un concept plus accessible. Nous souhaitons approcher l'école hôtelière et la Confédération Liewensmëttelhandwierk, afin de promouvoir l'importance d'une alimentation locale et durable. Ce rendez-vous sera une opportunité de valoriser le patrimoine culinaire du Minett tout en mêlant tradition et innovation, au service d'une alimentation ancrée dans le territoire.







5. IMPLICATION CITOYENNE ET COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE

L'implication des citoyens est au cœur de notre réserve de biosphère, car elle renforce leur lien avec notre patrimoine naturel et culturel. Nous encourageons cette participation à travers nos actions de communication, nos programmes éducatifs et nos initiatives valorisant les atouts de notre région, notamment dans le cadre de notre projet ambitieux de décarbonation.

5.1. eLo



Grande Région | Großregion

ATRACT-AB

Objectif :

Le projet Interreg Grande-Région eLo combine créativité, écologisation et impacts sociétaux pour accompagner la transition du secteur culturel sur notre territoire et faciliter les échanges entre les structures culturelles françaises et luxembourgeoises.

Descriptif :

- Le projet se concentre sur une approche de collaboration transfrontalière pour :
- La programmation d'évènements culturels en France et au Luxembourg organisés par la CCPHVA et issus de la programmation Esch2022.
 - Des formations sur la transition écologique du secteur culturel, organisées par la Ville d'Esch-sur-Alzette et qui seront transposées par PRO-SUD au secteur associatif.
 - Un site web pour mettre en avant les outils et bonnes pratiques du projet.

Les trois porteurs de projet se rencontrent régulièrement pour avancer sur les trois axes du projet.

Partenaires :

- CCPHVA (Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette).
- PRO-SUD (Communes du Sud Luxembourg).
- Ville d'Esch-sur-Alzette.
- Différents partenaires locaux œuvrant pour l'écologisation du secteur culturel.

Période :

36 mois d'avril 2024 à fin mars 2027.

Perspectives :

En 2025 le projet Interreg ATRACT-AB établira une série de formations destinées à la transition écologique qui seront proposées pour les institutions culturelles et les associations locales. Des manifestations culturelles écoresponsables, comme « Autour de l'eau », « Les marchés du NEST » et « Le Stammdesch du Geuloir » seront produites en différents endroits du territoire et un échange régulier et structuré entre les communes et les institutions culturelles du territoire, suivant l'exemple des échanges réalisés par Esch2022, sera mis en place.



Christian Weis (Président PRO-SUD) & Patrick Risser (Président CCPHVA) © Emile Hengen

5.2. MINELL – MINETT NATUR AN ËMWELT LÉIER LAB

Objectif :

MiNELL, le programme d'éducation à l'environnement de la Minett UNESCO Biosphere, agit comme un réseau de partage des connaissances et d'apprentissage. Il promeut l'éducation environnementale, les sciences naturelles et la protection de la biodiversité auprès des écoliers, des enseignants et du grand public.

Description :

En 2024, le Naturlab a organisé 38 activités, attirant plus de 700 participants, principalement issus d'écoles primaires et secondaires. Parmi les sorties marquantes pour les primaires figuraient la découverte de la forêt au printemps, les visites des « Minetter Schof » et des ateliers culinaires avec des herbes sauvages. Deux grands projets pédagogiques ont dominé toute l'année : le projet pilote de l'Aire Terrestre Éducative (ATE) à Rumelange et la co-création d'Escape Games avec des écoles de la région.



Visite de 80 élèves français dans l'Aire Terrestre Éducative à Rumelange
© Syndicat PRO-SUD



Présentation Escape Games à Dudelange © Syndicat PRO-SUD

Aire Terrestre Éducative : Le projet ATE a continué à l'arboretum « An Aenzelen » de Rumelange avec des activités axées sur la gestion participative. En avril, une délégation de 70 élèves français a rejoint les classes impliquées pour des ateliers créatifs comme le Land Art et la création d'un cadran solaire. En juillet, encadrés par Lisa Keiffer, les élèves ont conçu des panneaux signalétiques artistiques remplaçant les anciens panneaux dans l'arboretum qui dataient des années 1990. Le projet a culminé le 26 septembre avec une cérémonie d'inauguration de la nouvelle signalétique en présence du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Claude Meisch, où le travail réalisé a été salué pour sa sensibilisation à la biodiversité et son approche participative.

Minett Escape Games : Deux escape games éducatifs ont été développés par quatre classes d'écoles fondamentales de Dudelange, Esch-sur-Alzette, Sanem et Schifflange dans les zones protégées de notre réserve de biosphère : « Die Zeitreisenden », situé au Giele Botter, et « Die Rebellion der Nymphen », dans la zone centrale de la Haard. Conçus pour des enfants de 10-14 ans, ces jeux mêlent aventure interactive et éducation à la biodiversité, à la géologie et au passé minier de notre région. Elaborés par les élèves en février, les prototypes des jeux ont été testés en mars, ajustés, puis présentés officiellement le 2 octobre. Ils seront disponibles gratuitement à partir de mars 2025 pour les écoles dans des sacs à dos durables, fabriqués à partir d'anciennes bannières publicitaires recyclées.

Activités avec les Lycées : En 2024, les lycéens ont participé à plusieurs initiatives : exploration des mines désaffectées de Rumelange pour étudier la biodiversité souterraine, sessions éducatives sur la réserve de biosphère et le projet Cap Futur. Ce dernier, mené avec des élèves de 7^{ième} du Lycée Guillaume Kroll, a inclus la création d'un mur végétal, la plantation de fleurs sauvages et l'élaboration d'un livret illustratif des compétences acquises. Ces livrets ont été partie intégrante d'une exposition pour présenter leurs acquis et sensibiliser les autres élèves et enseignants du lycée sur la biodiversité.

Activités pour adultes et les formations pour enseignants : MiNELL a également offert une dizaine d'ateliers pour le grand public au courant de 2024 : ateliers cuisine avec des herbes sauvages, explorations géologiques au Giele Botter, sérigraphie, fleuristerie naturelle et un atelier sur les adaptations nécessaires dans nos forêts face au changement climatique. Des formations IFEN ont traité de la géodiversité du Minett, des chauves-souris de la région, et des champignons.



FNR Awards 2024 © Steve Ginepri - FNR

Reconnaissance et Perspectives :

Le moment fort de l'année a été la remise d'un FNR Award le 17 octobre, célébrant le projet pour sa promotion exceptionnelle de la science auprès du public. En 2025, le financement FNR prendra fin ; l'objectif est de développer un nouveau modèle de financement pour pérenniser des initiatives éducatives innovantes tout en maintenant des activités aux jeunes, aux adultes et aux enseignants.

Partenaires :

- Musée Nationale d'Histoire Naturelle (MNHN).
- Administration de la nature et des forêts (ANF).
- Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER).
- SCRIPT.
- Up-Foundation.

Prestataires:

Pour le projet de l'Aire terrestre éducative :

- Spektrum Asbl (Rumelange).
- Lisa Keiffer.

Pour le projet des Escape Games :

- Luth Médiations.
- Nature Echo.
- Cooperations (Wiltz).

Financement :

Fonds National de la Recherche Luxembourg (FNR).

Cofinancement :

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire –
Département de l'Aménagement du Territoire.

Période : 1^{er} janvier 2022 – 31 mars 2025.

5.3. YOU ARE THE BIOSPHERE

Objectif :

« You ARE the biosphere » était une campagne de sensibilisation destinée à informer la population locale et les visiteurs de la région Sud du Luxembourg sur leur rôle au sein de la Minett UNESCO Biosphere. L'idée de la campagne, tout comme le slogan utilisé, émanaient du forum des jeunes « Minett BeYouthSphere » organisé en juillet 2023 à Ellergonn, auquel une quinzaine de jeunes venant d'Allemagne, de France, du Luxembourg, de Pologne et de la Suède avaient participé.

Descriptif :

Le volet « digital » : Un jumeau numérique de la campagne a été développé et relayé via les réseaux sociaux et un site internet dédié (www.youarethebiosphere.lu) pour toucher un public encore plus large. La campagne en ligne, disponible en quatre langues, informe sur la Minett UNESCO Biosphere, le réseau mondial des réserves de biosphère et la Commission Luxembourgeoise pour l'UNESCO. Lancée avec un affichage dans les abris-bus et une campagne sur les réseaux sociaux, elle a attiré plus de 5000 visiteurs uniques entre mi-décembre 2023 et mi-janvier 2024.

Partenaires :

- Commission Luxembourgeoise pour l'UNESCO.
- Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire – Département de l'Aménagement du territoire.
- Les onze communes du Syndicat PRO-SUD.

Prestataires :

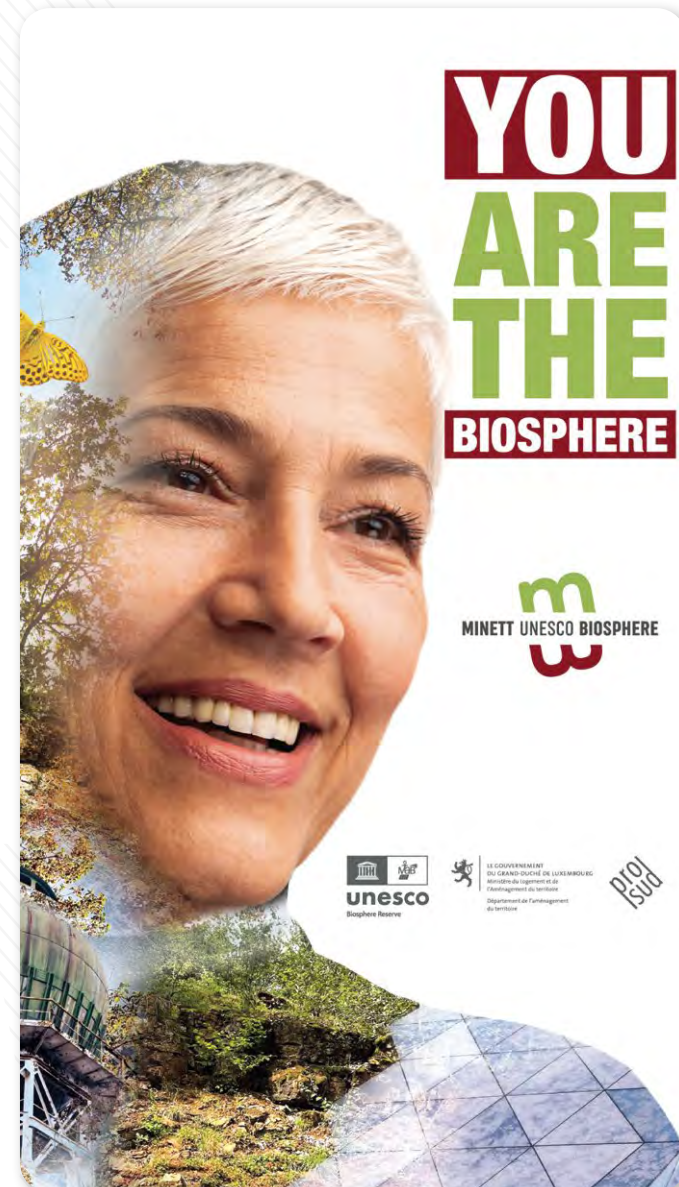
- WILL (Agence de communication).
- Publilux (Régie publicitaire).

Période :

Décembre 2023 – Janvier 2024.

Perspectives :

La méthode de développement participative adoptée pour développer cette campagne (implication directe des parties prenantes et collaboration étroite avec les communes) pourra servir de modèle pour de nouvelles initiatives de sensibilisation à l'échelle régionale.



5.4. MINETT MASH-UP : DE PODCAST

Objectif :

Conçu à l'origine par une stagiaire et lancé en octobre 2021, ce podcast met en avant notre région en dévoilant ses richesses : traditions, culture, histoire, patrimoine industriel ainsi que les paysages urbains et ruraux uniques du Minett. Le podcast est produit depuis son premier épisode en étroite collaboration avec le Centre National de la Culture Industrielle (CNCI) et le Musée vun der Aarbecht (MUAR).

Descriptif :

Intitulé « Minett Mash-Up », ce podcast itinérant se distingue par sa méthode d'enregistrement dans des lieux variés, loin du traditionnel studio. En 2024, l'équipe s'est entièrement consacrée au patrimoine industriel de la Grande Région. Pour la première fois depuis sa création, le « Minett Mash-Up » a également quitté les frontières du Minett pour se rendre sur des lieux emblématiques du passé sidérurgique en Sarre (Völklinger Hütte), en Gaume (Musée Minier Métallurgique de Musson-Halanzy) et en Lorraine (U4 à Uckange). Chaque mois, les animateurs ont accueilli des invités qui témoignaient du passé industriel de la région, de ses traditions et de son avenir.

Partenaires :

- CNCI (Centre National de la Culture Industrielle).
- MUAR (Musée vun der Aarbecht).

Période :

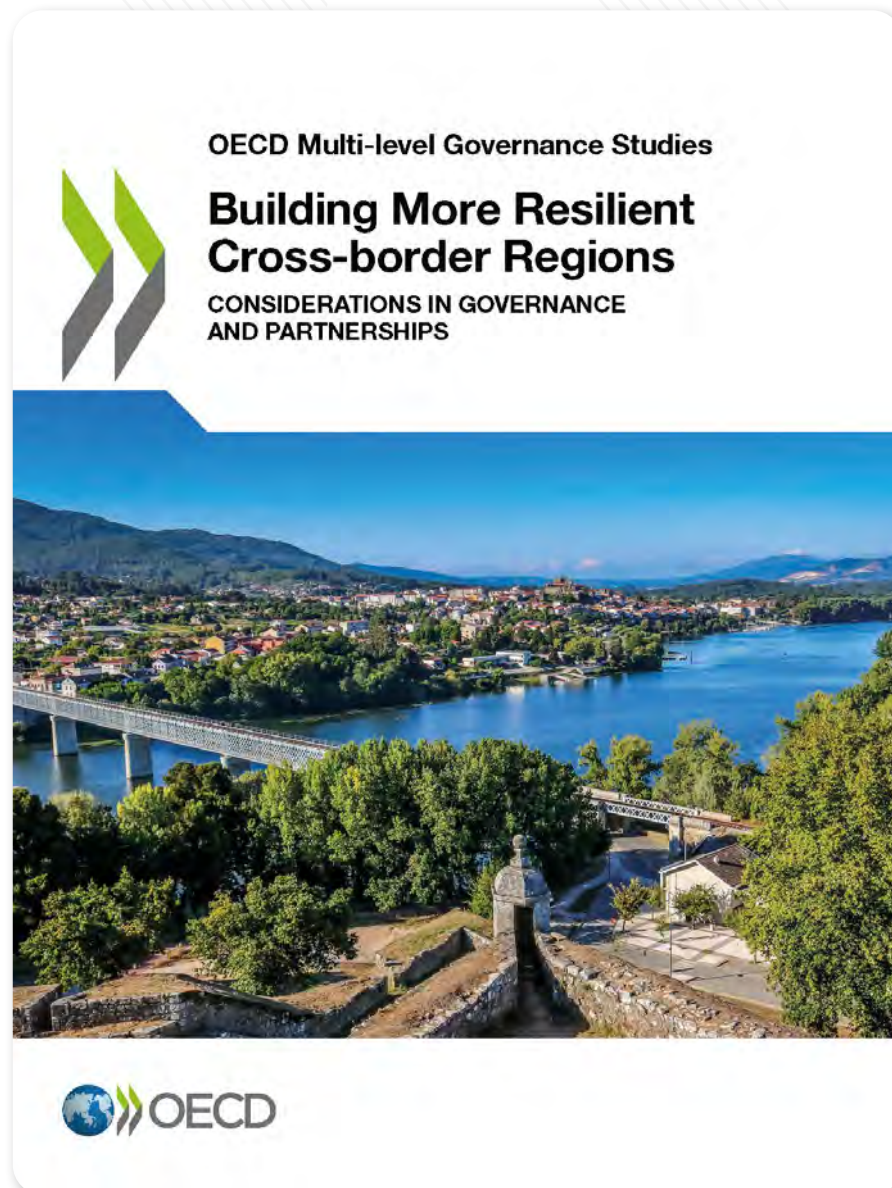
Janvier à décembre.

Perspectives :

En 2025 une quatrième saison du podcast est programmée. Les différents épisodes de l'année 2025 vont présenter les membres du comité du Syndicat PRO-SUD ainsi que les bourgmestres des 11 communes syndiquées. Ce choix permettra d'aborder différents aspects des communes du Sud du Luxembourg, comme la diversité, le passé industriel et les réserves naturelles.



Minett Mash Up © Syndicat PRO-SUD



5.5. ÉTUDE OCDE

Objectif :

Le projet «Building More Resilient Cross-Border Regions» de la Commission Européenne/OCDE vise à renforcer la gouvernance transfrontalière dans 5 régions pilotes et à partager cette expertise, à travers un cadre d'évaluation et des outils de gouvernance transfrontalière.

Descriptif :

Le projet s'appuie sur un cadre méthodologique complet développé par l'OCDE pour évaluer et améliorer la coopération transfrontalière. Cette approche couvre quatre axes essentiels : l'évaluation des besoins de coopération, la planification stratégique, le financement durable des actions, et la promotion des intérêts régionaux. Le Blueprint qui en résulte intègre les retours d'expérience de deux sessions d'échanges entre pairs organisées en 2023-2024. Le rapport final de cette étude fournit des recommandations pratiques en lien avec des cas concrets issus des régions pilotes. Le document est disponible en ligne sur notre page ressource.

Partenaires :

TECT Alzette-Belval.
Pôle Métropolitain Frontalier.

Prestataires :

OCDE.

Période :

2023-2024.

Perspectives :

Diffusion des résultats de l'étude aux élus. L'analyse des forces et faiblesses de la gouvernance transfrontalière constitue des pistes pour d'éventuelles collaborations futures.

5.6. EuroMAB 2024

Objectif :

Les biennales EuroMAB visent à favoriser l'échange d'expériences, à renforcer la coopération entre les réserves de biosphère et à discuter des stratégies communes face aux enjeux environnementaux. Elles contribuent également à préparer les grandes orientations internationales du réseau des réserves de biosphère.

Descriptif :

Du 3 au 7 juin, le Comité national allemand MAB, l'État fédéral de Saxe-Anhalt et la Réserve de biosphère UNESCO « Paysage fluvial de l'Elbe » ont accueilli EuroMAB 2024, une conférence biennale de quatre jours réunissant des parties prenantes de plus de 300 Réserves de biosphère UNESCO dans 41 pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Une délégation de trois personnes, dont un participant du forum des jeunes, a représenté la Minett UNESCO Biosphère.

Les ateliers ont permis d'explorer des idées pour de nouveaux projets et de partager notre démarche Net Zéro Carbone. La conférence a également renforcé les liens avec les réserves voisines, notamment Bliesgau, Moselle-Sud et Vosges du Nord, ainsi qu'avec d'autres membres du réseau.

Perspectives :

Une délégation du Biosphärenpark Wienerwald, réserve de biosphère à caractère urbain en Autriche, nous visitera en octobre 2025 pour se renseigner sur les initiatives de reconversion des friches industrielles dans notre région et sur l'implémentation du concept de tourisme durable du Minett Trail avec ses Kabaisercher.



EuroMAB 2024 © Stefanie Wetzel

5.7. COMMUNICATION DIGITALE

Objectif :

En 2024, la communication numérique de la Minett UNESCO Biosphere a continué d'être l'un des vecteurs principaux de notre stratégie de communication. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement des informations sur le développement et les activités de la réserve de biosphère et du syndicat intercommunal, en touchant un large public, quelle que soit leur situation géographique. Outre le site de réserve de biosphère, légèrement adapté en 2024, la présence sur les réseaux sociaux est primordiale pour mobiliser les citoyens et pour encourager leur implication active dans nos projets participatifs.

Descriptif :

En 2024, les publications sponsorisées ont renforcé la portée des médias sociaux, permettant notamment à la campagne pour la journée de la biodiversité «Dag an der Natur» de toucher plus de 40 000 utilisateurs sur Facebook. Le nombre d'abonnés aux comptes de la Minett UNESCO Biosphere a augmenté de 9 % sur Facebook et de 21 % sur Instagram.

La campagne numérique sur les médias du groupe RTL Lëtzebuerg, axée sur les vergers en libre accès, a généré près de 4 200 visites sur notre site web et plus de 8 400 pages consultées liées au projet «Tutti Frutti». Ce dernier, repensé en 2024, est devenu le contenu le plus populaire du site, offrant un aperçu complet des vergers en libre-cueillette.

En moyenne, le site web a attiré plus de 50 visiteurs par jour, avec une augmentation de 11 % des pages consultées par visiteur. En plus de «Tutti Frutti», les pages d'actualités (56 mises à jour en 2024) et celles dédiées au projet MiNELL ont également enregistré une forte fréquentation.

Six newsletters ont été publiées au cours de l'année. Nous comptons 1 300 personnes abonnées à la newsletter, dont plus de 50 % la consultent après réception.

Partenaires :

- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire.

Prestataires :

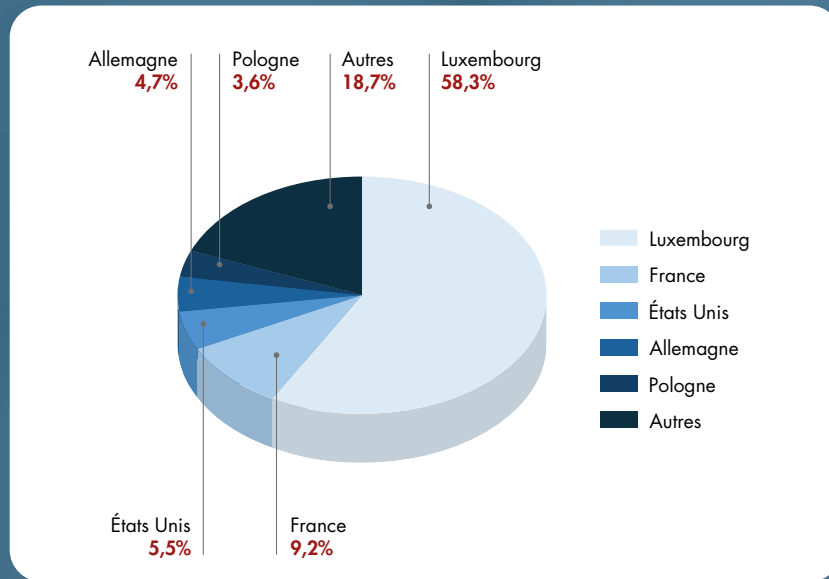
- Studio graphique et internet MOLOKO.

Perspectives :

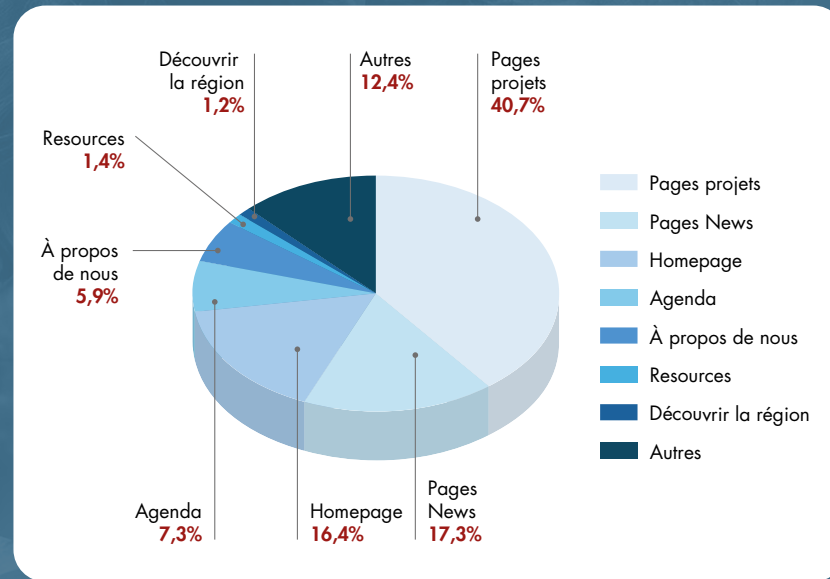
En 2025, le site web de la Minett UNESCO Biosphere fera peau neuve pour mieux servir ses visiteurs, avec une interface repensée et des contenus multimédias enrichis. Une nouvelle section «Mission Zéro Carbone» mettra en lumière les actions locales pour le climat tout en facilitant les échanges entre acteurs du territoire. Pour renforcer l'engagement de notre communauté en ligne, nous développerons des contenus interactifs sur nos réseaux sociaux, incluant des quiz thématiques qui permettront à chacun de découvrir les richesses de notre région de façon ludique.

Sur la page des actualités, on souhaite en 2025 mettre davantage l'accent sur les informations régionales et thématiser les événements, tels que le «Grouss Botz», la semaine de la mobilité ou les festivités en l'honneur de la Sainte-Barbe, et ce pour l'ensemble des communes de notre réserve de biosphère.

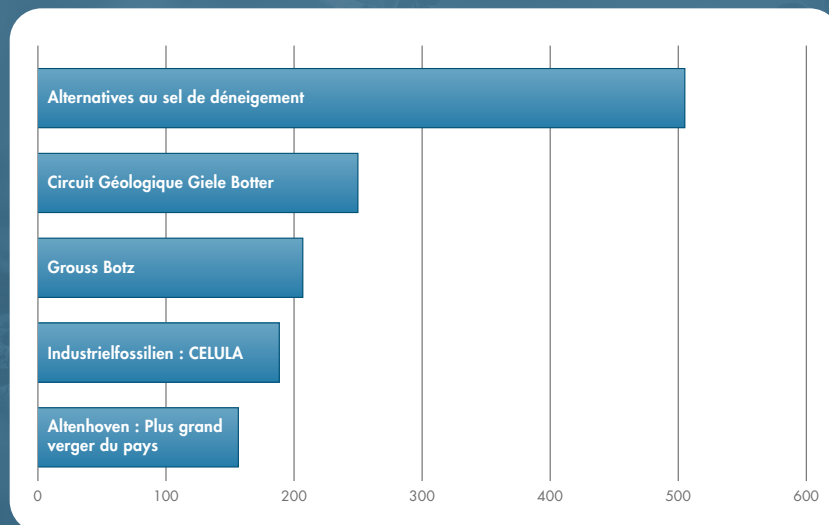
Origine des utilisateurs



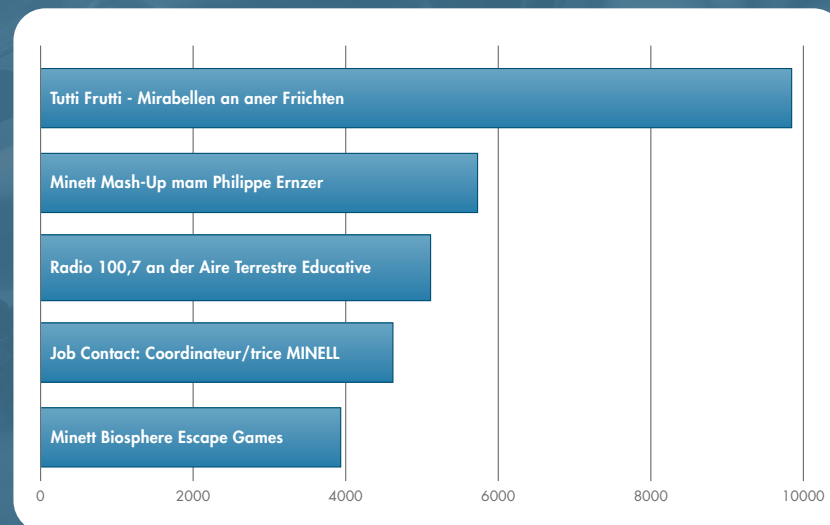
Les pages les plus consultées



Les articles les plus lus



Les posts les plus vus



5.8. JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ

Objectif :

Nos Journées de la Biodiversité et de la Géodiversité ont lieu au printemps et en automne. Elles visent à intéresser et à sensibiliser les familles et le grand public aux thématiques de la protection de la nature et du patrimoine géologique de notre région.

Description :

La Journée de la Biodiversité, «En Dag an der Natur», est organisée chaque année, par la ville d'Esch-sur-Alzette, au Centre Nature et Forêt d'Ellergronn. Une cinquantaine de stands d'information et des ateliers familiaux étaient présents le samedi 8 juin 2024. Tout comme en 2023, la Minett UNESCO Biosphere était chargée d'organiser un marché de produits locaux lors de cette journée qui a connu un franc succès.

Le 6 octobre, Journée de la Géodiversité de l'UNESCO, des explorations géologiques étaient proposées à travers tout le pays. Les participants ont eu l'occasion de découvrir le musée de l'Ardoise à Martelange, la mine de cuivre de Stolzenbourg, le géotope de l'année du Mullerthal, le rôle des pierres locales dans la construction de la ville de Luxembourg, ainsi qu'une ancienne mine à ciel ouvert dans la Minett UNESCO Biosphere. Le géologue Romain Meyer a guidé une vingtaine de personnes à travers le «Giele Botter», en leur donnant des explications sur la formation de la Minette, sur le dépôt des minerais de fer et sur le caractère unique de la Minette.

Partenaires :

Pour la Journée de la Biodiversité :

- Centre Nature et Forêt Ellergronn.
- Administration de la Nature et des Forêts (ANF).
- Ville d'Esch-sur-Alzette.
- Office régional de tourisme (Visit Minett).
- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du Territoire.



*Journée mondiale de la géodiversité – Giele Botter
© Syndicat PRO-SUD*

Pour la Journée de la Géodiversité :

- Commission Luxembourgeoise pour l'UNESCO.
- Musée National d'Histoire Naturelle – « naturmusée ».
- UNESCO Global Geopark Mëllerdall.
- Musée de l'Ardoise Haut-Martelange.
- Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire - Département de l'Aménagement du Territoire.

Perspectives :

Les deux projets seront reconduits avec les mêmes partenaires en 2025.

6. PRÉSENTATION ÉQUIPE, BUREAU ET COMITÉ

6.1. ÉQUIPE

BARTHEL Joe, Receveur

CODELLO Dan, Secrétaire

LOGELIN Yann, Chargé de communication et marketing

MAJERUS Lucie, Coordinatrice du programme d'éducation à l'environnement
(remplacée temporairement par **HELDENSTEIN Charlotte**)

PALLUCCA Lydia, Administration

POEIRA Ricardo, Coordinateur Mission Net Zéro Carbone

RENOIR Isabelle, Chargée de Missions

TAVERNIER Gaëlle, Manager Général

Stagiaires :

MARTINS Joya

POLONI Aurélio

6.2. BUREAU ET COMITÉ

BETTEMBOURG : Jean Marie JANS, membre du comité

DIFFERDANGE : Erny MULLER, Vice-président

DUDELANGE : Dan BIANCALANA, membre du comité

ESCH-SUR-ALZETTE : Christian WEIS, Président

KÄERJENG : Yves CRUCHTEN, membre du comité

KAYL : Jean WEILER, membre du comité

MONDERCANGE : Anouk BOEVER-THILL, membre du bureau

PETANGE : Guy BRECHT, membre du bureau

RUMELANGE : Henri HAINE, membre du comité

SANEM : Simone ASSELBORN-BINTZ, membre du comité

SCHIFFLANGE : Paul WEIMERSKIRCH, membre du comité

7. PICTURE REPORT

AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE - RUMELANGE



02/2024 Construction de nichoirs



03/2024 Installation des nichoirs



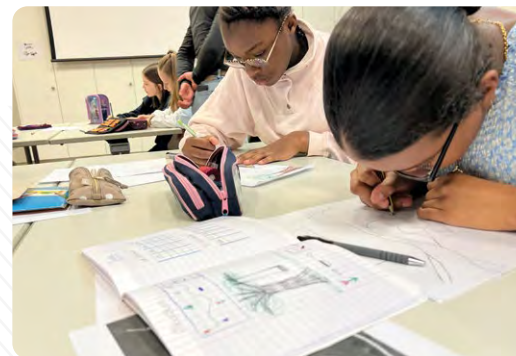
04/024 Reportage Radio 100,7



04/2024 Visite d'élèves de la Réserve
de Biosphère Moselle Sud



04/2024 Visite d'élèves de la Réserve
de Biosphère Moselle Sud



05/2024 Atelier Design
Panneaux Arboretum



06/2004 Reportage RTL Télé



06/2004 Reportage RTL Télé



09/2024 Inauguration
Panneaux Arboretum



09/2024 Inauguration
Panneaux Arboretum



09/2024 Soirée de clôture du projet pilote
au Spektrum

MINETT ESCAPE GAMES



02/2024 Atelier de co-création
Giele Botter



02/2024 Atelier de co-création
Giele Botter



02/2024 Atelier de co-création Haard



02/2024 Atelier de co-création Haard



03/2024 Test du prototype Giele Botter



03/2024 Test du prototype Giele Botter



03/2024 Test du prototype Haard



03/2024 Test du prototype Haard



10/2024 Présentation Minett Escape Game
Dudelange



10/2024 Présentation Minett Escape Game
Dudelange



10/2024 Présentation Minett Escape Game
Dudelange

AUTRES PROJETS MINELL



03/2024 De Bësch schmaachen



04/2024 Minett Ink



04/2024 Minett Ink



06/2024 Découverte géologique
au Giele Botter



07/2024 Biodiversité dans les anciennes
mines de Rumelange



07/2024 Minetter Schof



07/2024 Minetter Schof



07/2024 Naturfloristik à Schiffflange



09/2024 Etudier la nature à Ellergronn



10/2024 FNR Awards 2024
Photo © Steve Ginepri - FNR

AUTRES ÉVÉNEMENTS



03/2024 Atelier Missing Links Minett
à Differdange



03/2024 Réunion de concertation politique
au Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire



04/2024 Réunion Comité Technique
Mission Zéro Carbone à Ellergronn



05/2024 Lancement Atract-AB à Villerupt
© Emile Hengen



06/2024 EuroMAB 2024 à Wittenberg



06/2024 EuroMAB 2024
à Wittenberg



06/2024 Lancement Cool Neighbourhoods
à Middelburg



06/2024 Lancement Cool Neighbourhoods
à Middelburg



09/2024 Présentation des projets pilotes
Cool Neighbourhood à Anvers



09/2024 Visite du Ministre de la Culture Eric Thill
au siège de la Minett Biosphere



10/2024 Présentation Étude Bioclimatique
© Stéphane Botzem

FORUM RÉGIONAL SUD

MISSION ZÉRO CARBONE *11 communes pour la transition écologique*



01/2024 Forum Régional Sud



01/2024 Forum Régional Sud



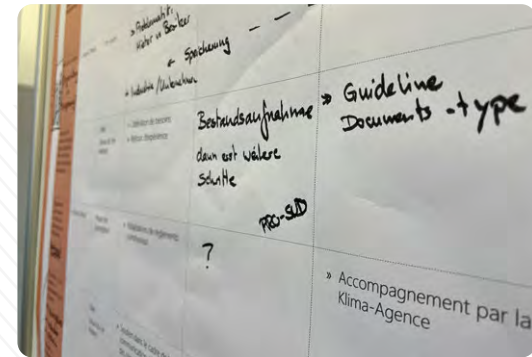
01/2024 Forum Régional Sud



01/2024 Forum Régional Sud



01/2024 Forum Régional Sud



01/2024 Forum Régional Sud

8. RAPPORT FINANCIER

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU BUDGET RECTIFIÉ 2024

		Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	2024	1.248.157,11 €	
Total des dépenses	2024	1.318.283,00 €	158.827,73 €
Boni propre de l'exercice	2024		
Mali propre de l'exercice	2024	70.125,89 €	158.827,73 €
Boni du compte	2023	135.057,59 €	247.409,03 €
Mali du compte	2023		
Boni général en	2024	64.928,70 €	88.581,30 €
Mali général en	2024		
Transfert			
Boni définitif en	2024	64.928,70 €	88.581,30 €
Mali définitif en	2024		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU BUDGET 2025

		Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	2025	1.154.640,90 €	
Total des dépenses	2025	1.212.950,00 €	
Boni propre de l'exercice	2025		
Mali propre de l'exercice	2025	58.309,10 €	
Boni présume fin	2024	64.928,70 €	88.581,30 €
Mali présume fin	2024		
Boni général en	2025	6.619,60 €	88.581,30 €
Mali général en	2025		
Transfert			
Boni définitif en	2025	6.619,60 €	88.581,30 €
Mali définitif en	2025		



Syndicat PRO-SUD
6, Ellergronn
L-41 14 Esch-sur-Alzette





Syndicat PRO-SUD
6, Ellergonn
L-4114 Esch-sur-Alzette



Le syndicat de communes pour la promotion et le développement de la Région SUD.